



Procès-Verbal
du Conseil Municipal en date du 24/05/2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre mai à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le 18 mai 2022 s'est réuni sous la présidence de Mr Patrick FONTAINE, Maire. Compte rendu de la séance du 12 avril approuvé à l'unanimité.

Etaient présents : Patrick FONTAINE, Stéphanie DOUILLY, Jérémie FEUILLOLEY, Alain FAUCON, Tanguy LEFRANC, Pierre MAILLARD, Mickaël MUNOZ, Laetitia DUCHEMIN-LAURENT, Christophe MARCHANT, Ingrid HUHARDEAUX, Luc TOCQUEVILLE, Vincent FONTAINE

Absents excusés : Isabelle CAPELLE donne pouvoir à Luc TOCQUEVILLE

Secrétaires de séance : Christophe MARCHANT

CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

M. le Maire propose la création d'un emploi de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires. Après délibération et avis du comité technique intercommunal en date du 29 avril, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition qui sera effective à partir du 01 juin 2022.

REMBOURSEMENT D'UNE CONCESSION

Monsieur FAUCON donne lecture d'un courrier concernant une demande de remboursement d'une concession dans le cimetière prise en 2012 pour un montant de 300€. Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le remboursement à hauteur de 200€.

DEMANDES D'ADHESION AU SDE76

Monsieur le Maire informe le Conseil que les communes d'Arques-la-Bataille, Eu et Gruchet-le-Valasse ont demandé leur adhésion au SDE76 qui doit être soumise pour avis au Conseil. Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ces adhésions.

DEVIS COSOLUCE

Monsieur Feuilloley présente un devis de la société Cosoluce pour une modification de paramétrage pour un montant de 125€. Après délibération, le devis est accepté à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN COORDONNATEUR POUR L'ENQUETE DE RECENSEMENT

Le Maire rappelle que la collectivité doit organiser au titre de l'année 2023 les opérations de recensement. A ce titre, il convient de désigner un coordonnateur de l'enquête de recensement. Le Conseil municipal décide : de désigner Madame Karine Feuilloley comme coordonnateur de l'enquête de recensement.

QUESTIONS DIVERSES

- Mme Duchemin-Laurent demande l'avancement des subventions concernant le dossier informatique
- M. Faucon informe qu'il y a deux poteaux d'éclairage à déplacer rue d'Estouteville, 65% pris en charge par le SDE et le reste à la charge de la commune.

- M. le Maire rappelle quelques dates :
 - le 3 juin assemblée générale des anciens combattants
 - le 10 juin prochain réunion publique sur la sécurité et la présentation du city stade
 - Le 7 septembre forum des associations

- M. Feuilleley informe le 25 juin fête de l'école ;
- Mmes Douilly et Duchemein-Laurent déplorent le manque de monde lors des commémorations.
- M. Marchant soulève un problème dans deux lotissements concernant des arbres classés APFM, déchets verts dans le chemin. M. Faucon répond qu'une pétition est en cours et que l'entretien va être fait dans l'ensemble des lotissements.

- M. Vincent Fontaine rappelle les heures de tonte :
 - Jours ouvrés : 8h30/12/30 et 14h30/19h
 - Samedi : 9h30/12h et 14h30/19h
 - Dimanche et jours fériés : 10h/12h

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h05

Le Maire

Patrick FONTAINE

